

COMPTE-RENDU DU DÉBAT « LES RÉGIONS EN JEU », LE 12.11.2018

Abréviations : RB René Blanchet, MAF Marc-André Freudiger, JBL Jean-Baptiste Lipp, PG Pierre Gisel, SB Simon Buttica, JFH Jean-François Habermacher.

1. INTRODUCTION (RB)

Souhaits de bienvenue et liste des excusés.

Notre rencontre a certes eu pour déclencheur le Synode sur les dotations, mais sa raison profonde est notre préoccupation concernant la marginalisation de l'Église dans la société. Sont en cause, le message de l'Église à retravailler et son mode de présence, son organisation et les relations qu'elle établit avec le public. D'où notre proposition de débattre sur les missions à attribuer aux différents niveaux de l'Église.

2. RAPPEL DES OBJECTIFS PRINCIPAUX D'EAV (MAF)

Notre débat est l'occasion de vérifier la justesse des objectifs qu'EAV s'était donnés et dont l'Église a dévié.

En 1995, L'État désire économiser 9% du budget de l'EERV, soit 22,5 postes pastoraux, ce qui suscite un débat dans l'Église. En 1997, le CS définit 3 axes prioritaires : 1) un axe communautaire 2) l'axe de transmission de l'Évangile 3) un axe diaconal et social.

En découle le projet EAV 1998, voté par le Synode, avec les innovations suivantes : des services communautaires, des ministres de coordination et, attribuées aux autorités des 18 régions nouvelles, des responsabilités d'organisation de formation, de diaconie, de rassemblement communautaire, de gestion et de relations œcuméniques. En 2007, l'EERV devient une institution de droit public, ce qui amène à de nouveaux changements et pour le Conseil synodal, d'entrer dans le rôle d'employeur des ministres et des laïques salariés.

3. DIAGNOSTIC CONCERNANT DES ÉLÉMENTS PROBLÉMATIQUES DE LA VIE ECCLÉSIALE (JBL)

Jean-Baptiste fait allusion aux 12 points de malaise qu'il a répertoriés sur un document distribué. Il énonce quelques réflexions critiques concernant la spécificité et l'articulation des ministères, la tendance à justifier le service de l'EERV par ses prestations au service du public. Il se demande aussi s'il n'y aurait pas quelque chose à faire de notre tradition libriste vaudoise. Il critique les rigidités des % dans la répartition des postes, des tâches pastorales et de celles des coordinateurs, répartition qui ne correspond pas toujours à la réalité. Ne pourrait-on pas concevoir que le coordinateur ne soit pas seul, mais puisse

s'appuyer sur une équipe ? Les régions, quant à elles, devraient être plus autonomes.

4. PRÉSENTATION DES PROPOSITIONS À DÉBATTRE POUR REPENSER L'ORGANISATION INSTITUTIONNELLE DE L'EERV.

(PG et SB)

Un document présentant l'argumentaire a été distribué, divisé en 2 parties : 1) Une réorganisation nécessaire 2) Propositions quant aux spécificités de chacun des niveaux de l'EERV et quant à leur articulation réciproque.

Le changement sociétal exige une nouvelle vision des missions données aux divers niveaux de l'Église. Les régions ne doivent pas être de simples préfectures. Elles ont besoin de penser ensemble, de décider de projets, de travailler selon une structure réellement synodale. Elles doivent jouir de plus de liberté, d'autonomie, le niveau synodal se réservant les grandes décisions théologiques et ecclésiologiques. Les paroisses restent importantes, exerçant le ministère de proximité. La diminution de 15 postes, correspondant à la diminution de la subvention de l'État, constitue évidemment une contrainte.

5. DISCUSSION GÉNÉRALE (JFH)

Réactions générales :

- Le passage de 20 à 18 régions ne révèle-t-il pas un mauvais aiguillage, c'est-à-dire la tendance à satisfaire un fonctionnement administratif ?
- Les documents présentés se concentrent presque exclusivement sur les ministres. Selon les principes réformés, ne sommes-nous pas tous théologiens ?
- On suppose que l'Église restera encore longtemps liée à l'État. Est-ce le cas ?
- La sécularisation est la question principale. Il est étonnant que Pertinence s'occupe de cette question de dotations.

Les paroisses :

- Il faut faire descendre la réflexion jusqu'au niveau paroissial. On pense trop top-down, ; selon la Réforme, il s'agit de penser down-top.
- Les paroisses n'ont pas compris l'enjeu de la région, en sorte que l'on fonctionne en réalité à 2 niveaux.
- N'est-il pas plus réaliste de partir des ressources humaines et financières, ou plus théologiquement, de la vocation des ministres et des laïques ?

Réponse de SB : D'accord avec l'inversion du flux d'autorité : down-top. La région n'est pas une préfecture, elle travaille pour la paroisse.

La région :

- Dans ma région qui comprend 10 paroisses, c'est la région qui leur donne à chacune connaissance de leur spécificité.

- La région fédère. C'est à elle d'engager des « ministres » (donc également des laïques) selon ses besoins et ceux des paroisses.
- Le Nord vaudois, composé aussi de 10 paroisses, connaissait déjà le sentiment régional et l'action collective. Ce qui n'empêche pas qu'il existe une histoire des paroisses, à considérer, et que la Constitution vaudoise a voulu sauvegarder. Mais ce pacte accepté contre un financement n'est-il pas dangereux ?
- Les délégués des paroisses à la région ne sont souvent pas très efficaces. Ils n'ont pas le poids suffisant.

Réponse de PG : Il est important de pouvoir définir une politique, ce qui est impossible au niveau paroissial.

Vivre l'Église :

- Nous formons une Église de témoins et non de ministres.
- Puisqu'il y a une diminution de ressources, il s'agit d'imaginer : diminuer le nombre de services et aller vers les plus démunis.
- Comment ne pas perdre de vue nos responsabilités ?

Réponse de SB : Que la région soit un lieu créatif ne se décrète pas. La région accompagnera l'élan créatif, qui ne dépend pas des seuls ministres. Il faut répondre à la question : de quoi avons-nous besoin ?

Je crois à la paroisse, à la visite : il faut aller à la rencontre des gens, être témoin.

Le niveau canton :

- Il y a un problème d'unité : allons-nous vers un nouveau facteur de diversité ?
- La question ecclésiologique : qu'est-ce qui fait l'Église : la Bible, la catéchèse, la diaconie ? On pense trop aux structures, pas assez aux fondamentaux.
- La liste des missions du niveau cantonal n'est pas originale, mais constitue une transition vers les régions.
- Parler du sens presbytéro-synodal, c'est parler d'un équilibre qui n'existe plus.
- Une bonne délégation au Synode, comme aux régions, est essentielle.

6. SYNTHÈSE ET CONCLUSION (RB)

La majorité des participants est d'accord avec le fait qu'il s'agit d'inverser le flux, dans le sens down-top. L'innovation vient de la base. La région constitue le lieu possible d'une politique de l'Église vis-à-vis de ce segment de la société, dans laquelle il s'agit d'être témoin. Cela implique une formation, qui intéresse les laïques autant que les ministres. Des laïques doivent pouvoir être en service aux niveaux régional et paroissial. La question de l'entité paroisse et de son ministère dit de proximité est encore à travailler.

Remerciements et dissolution.

René Blanchet , 14.12.2018